

Prima pagină>Introducerea unei acțiuni în justiție>Atlas Judiciar European în materie civilă>

Regulamentul Bruxelles IIa - chestiuni în materie matrimonială și în materia răspunderii părintești

Règlement Bruxelles II bis - Matière matrimoniale et matière de responsabilité parentale

Țările de Jos

Article 67 (a)

Les noms, adresses et moyens de communication des autorités centrales désignées conformément à l'article 53:

The Department Legal and International Affairs of the Direction

Legal Youth Policy of the Ministry of Justice

Turfmarkt 147

2511 DP Den Haag

Postbus 20301

2500 EH Den Haag

Téléphone: (070) 370 79 11

Article 67 (b)

Les langues acceptées pour les communications adressées aux autorités centrales conformément à l'article 57, paragraphe 2: néerlandais, anglais, allemand, français.

Article 67 (c)

Pour le certificat concernant le droit de visite et le certificat concernant le retour de l'enfant – article 45, paragraphe 2: néerlandais, anglais, allemand.

Articles 21 et 29

Les requêtes visées aux articles 21 et 29 sont présentées aux juridictions ci-après:

- aux Pays-Bas, au *voorzieningenrechter van de rechtbank*.

Article 33

Le recours prévu à l'article 33 est formé auprès des juridictions suivantes:

- aux Pays-Bas, *rechtbank*.

Article 34

La décision rendue sur le recours, visée à l'article 34, ne peut faire l'objet:

- aux Pays-Bas, recours devant la cour suprême.

Cette page web fait partie de [L'Europe est à vous](#).

Nous serions heureux de recevoir vos [commentaires](#) sur l'utilité des informations fournies.



This webpage is part of an EU quality network

Dernière mise à jour: 31/07/2023

Les versions nationales de cette page sont gérées par les États membres correspondants, dans la/les langue(s) du pays. Les traductions ont été effectuées par les services de la Commission européenne. Il est possible que l'autorité nationale compétente ait introduit depuis des changements dans la version originale, qui n'ont pas encore été répercutés dans les traductions. La Commission européenne décline toute responsabilité quant aux informations ou données contenues ou visées dans le présent document. Veuillez vous reporter à l'avis juridique pour connaître les règles en matière de droit d'auteur applicables dans l'État membre responsable de cette page.